

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5062>



Loi travail : la grève du 31 mars est massive, les cortèges plus importants

- SNES académique de Dijon - S3 - Editorial -



Date de mise en ligne : jeudi 31 mars 2016

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Les rendez-vous dans l'académie des manifestations et rassemblements du 31 mars sont disponibles en fin d'article.

Le 9 mars, les salariés étaient massivement présents aux côtés des jeunes pour demander l'abrogation de la loi travail et des négociations permettant de penser les évolutions du travail et favoriser l'emploi des jeunes sans recourir aux éternelles recettes consistant à réduire les droits des salariés et faciliter les licenciements. Le gouvernement a dû reculer la date de présentation de la loi et faire quelques concessions, feint d'écouter la jeunesse tout en ne se privant pas d'ailleurs de propos condescendants sur leur supposée manipulation ou leur méconnaissance du texte.

L'opération a échoué et le 17 mars, c'est beaucoup plus nombreux que lycéens et étudiants ont défilé partout en France, avec la ferme intention de poursuivre le 22 puis le 31 avec tous les salariés si le gouvernement ne change pas de position.

Pour les éducateurs que nous sommes, il était important de soutenir la mobilisation d'une jeunesse à qui on promet comme avenir une précarité accrue, pour laquelle on a renoncé à l'élévation des qualifications tout en faisant miroiter la possibilité d'obtenir des "blocs de compétences" au lieu de diplômes qualifiants.

La question de l'emploi des jeunes est certes cruciale ; penser la traiter par le biais d'une nouvelle réduction du cout du travail ou la flexibilisation accrue de l'emploi est non seulement inefficace mais serait véritablement la marque d'un renoncement terrible au progrès et à la solidarité. Les jeunes ont des idées, ne veulent pas être dépossédés de leur avenir.

Avec eux, continuons à nous battre pour une école de qualité, un collège amélioré, un véritable partage des richesses.

Dans l'Yonne :

À 10 h 30 SENS, Place de la République et à 13 h 30 à Auxerre, Maison des syndicats

En Saône et Loire :

Chalon 14h30 maison des syndicats

Mâcon 14h cité administrative

Montceau 15h place de la mairie

Le Creusot 15h Alto

Autun 17h30 kiosque à musique

Louhans 13h Place de la mairie (puis départ bus à Chalon – sur inscription au 03 85 74 90 21)

En Côte d'Or :

Manifestation 14h Place de la libération à Dijon

Dans la Nièvre :

manifestations à Nevers, Cosne, Clamecy et Decize à 14 heures ! A Nevers le départ de la manifestation à lieu devant la Gare.